

LE SUICIDE DES PERSONNES SANS-ABRIS : UNE SILENCIEUSE TRAGÉDIE DE SANTÉ PUBLIQUE ?

Édouard Leaune, Halima Zeroug-Vial

Orspere-Samdarra – Observatoire Santé mentale Vulnérabilités et Sociétés |
« Rhizome »

2017/2 N° 64 | pages 4 à 4

ISSN 1622-2032

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-rhizome-2017-2-page-4.htm>

Pour citer cet article :

Édouard Leaune, Halima Zeroug-Vial « Le suicide des personnes sans-abris : une silencieuse tragédie de santé publique ? », *Rhizome* 2017/2 (N° 64), p. 4-4.

Distribution électronique Cairn.info pour Orspere-Samdarra – Observatoire Santé mentale Vulnérabilités et Sociétés.

© Orspere-Samdarra – Observatoire Santé mentale Vulnérabilités et Sociétés. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

1 Okamura, T., Ito, K., Monikawa, S., et Awata, S. (2014). Suicidal behavior among homeless people in Japan. *Soc Psychiatry Psychiatr Epidemiol*, 49(4), 573-82.; Desai, R.A., Liu-Mares, W., Dausey, D.J., et Rosenheck, R.A. (2003). Suicidal ideation and suicide attempts in a sample of homeless people with mental illness. *J Nerv Ment Dis.*, 191(6), 365-71.

2 Beck, F., et Guignard, R., et Du Roscoät, E., et Saïas T. (2010). Tentatives de suicide et pensées suicidaires en France en 2010. *Résultats du Baromètre santé.*

3 Observatoire National du Suicide. (2014). *Suicide : état des lieux des connaissances et perspectives de recherche.*

4 Feodor Nilsson, S., Hjorthøj, C.R., Erlangsen, A., et Nordentoft, M. (2014). Suicide and unintentional injury mortality among homeless people : a Danish nationwide register-based cohort study. *Eur J Public Health*, 24(1), 50-6.

5 Organisation Mondiale de la Santé. (2014). *Prévention du suicide : l'état d'urgence mondial.*

6 Fazel, S., Khosla, V., Doll, H., et Geddes J. (2008). The prevalence of mental disorders among the homeless in western countries: systematic review and meta-regression analysis. *PLoS Med*, 2, 5(12).

7 Collins, S.E., Taylor, E.M., King, V.L., Hatsukami, A.S., Jones, M.B. et al. (2016). Suicidality Among Chronically Homeless People with Alcohol Problems Attenuates Following Exposure to Housing First. *Suicide Life Threat Behav*, 46(6), 655-663.; Noël, F., Moniruzzaman, A., Somers, J., Frankish, J., Strehlau, V., Schütz, C., et Krausz, M. (2016). A longitudinal study of suicidal ideation among homeless, mentally ill individuals. *Soc Psychiatry Psychiatr Epidemiol*, 51(1), 107-14.

▶ Le suicide des personnes sans-abris : une silencieuse tragédie de santé publique?

Edouard Leaune

Psychiatre
Centre Hospitalier le Vinatier
Bron

Halima Zeroug-Vial

Psychiatre
Directrice de l'Orspere-Samdarra
Centre Hospitalier le Vinatier
Bron

Les chiffres établis par le Collectif des Morts de la Rue concernant le rôle du suicide dans la mortalité des sans-abris font ressortir un risque de décès faible dans cette population (1% des décès contre 9% de la population générale). Cependant, ces résultats apparaissent étonnants au regard de ceux retrouvés dans d'autres pays. En effet, une revue de la littérature internationale met en avant le poids majeur du suicide et des conduites suicidaires dans la population des personnes sans-abris. Entre 12% et 66% des personnes sans-abris déclarent ainsi avoir présenté des idées suicidaires au cours de leur vie¹, contre seulement 10 à 15% de la population générale². De même, 18 à 51% des SDF déclarent avoir réalisé une tentative de suicide au cours de leur vie, contre 5,5% de la population générale³. Cette forte prévalence des conduites suicidaires amène à un taux de suicide de près de 175 pour 100 000 dans la population sans-abris⁴, plus de dix fois supérieur à celui de la population générale (11,4 pour 100 000)⁵.

La première cause évoquée concerne l'évidente adversité psychosociale à laquelle sont confrontées les personnes sans-abris. Les conditions d'isolement social, d'exclusion, de difficultés économiques, de précarité sociale et affective constituent en effet des facteurs de fragilisation psychologique pouvant précipiter des passages à l'acte suicidaires. En parallèle de cette première explication, la forte prévalence des troubles mentaux dans la population sans-abris représente un autre facteur important de décès par suicide⁶. Dans leur étude menée au Danemark, Feodor Nilsson et collaborateurs trouvent ainsi un fort lien entre schizophrénie, troubles de l'humeur, addictions et suicide

chez les sans-abris.

Cette différence entre les résultats français et internationaux pourrait sans doute s'expliquer par un défaut de recueil des suicides dans la population sans domicile. Il est ainsi marquant de noter que dans l'étude du Collectif en 2016, 45% des décès étaient considérés comme étant de « cause mal définie ou inconnue » dans la population sans-abris contre seulement 9% dans la population générale. Ceci pourrait sans doute recouvrir une part non négligeable de suicides non reconnus comme tel du fait de l'incertitude de l'intentionnalité de l'acte ou du défaut de communication de la part des instituts médico-légaux de la cause du décès.

Du point de vue de la prévention, seuls les dispositifs de Housing First ont pour l'heure démontré leur intérêt, en permettant une diminution des idées suicidaires et de leur intensité de manière significative⁷. L'accompagnement social et sanitaire, associé à la possibilité d'un accès pérenne au logement, proposés par ces dispositifs apparaissent ainsi comme des moyens de prévention solides du risque suicidaire en agissant précisément sur les principales causes de suicide que sont l'adversité sociale et les troubles mentaux. Une meilleure identification des décès par suicide des personnes sans-abris apparaît donc comme un enjeu majeur au niveau national pour permettre de situer cette trop silencieuse tragédie de santé publique au premier plan de l'agenda des politiques de lutte contre les inégalités sociales de santé.